



Le renseignement français nie intercepter la totalité des communications

Paris, 24 juil. 2013 (AFP) -

Les responsables du renseignement français ont assuré aux parlementaires que l'allégation du Monde selon laquelle la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) "intercepte la totalité des communications" en France "n'est pas fondée", a dit mercredi le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS).

Auditionnés le 18 juillet par la Délégation parlementaire au Renseignement, le directeur général de la sécurité extérieure, Bernard Bajolet, et le coordonnateur national du Renseignement, Alain Zabulon, "ont assuré qu'en raison du strict respect des dispositions législatives (..), de la conformité de l'action de la DGSE au champ d'intervention et aux règles qui s'imposent à elle et enfin des procédures de contrôle mises en oeuvre en son sein, cette allégation n'est pas fondée", écrit dans un communiqué M. Sueur au nom des membres de la Délégation qu'il préside.

Le Monde avait écrit le 4 juillet que la DGSE "intercepte la totalité des communications" en France pour les stocker "pendant des années" en dehors de tout contrôle. Le quotidien "laissait entendre que la France disposerait d'un système d'écoutes illégal et clandestin comparable à celui de la NSA aux États-Unis", selon M. Sueur, ajoutant que "dans le respect de son champ de compétences, la délégation parlementaire au renseignement a souhaité obtenir des informations sur ce sujet".

Sollicité à l'époque par l'AFP, Matignon avait répondu que les assertions du quotidien étaient "inexactes". "Plusieurs services font des interceptions de sécurité, DGSE, DCRI et douanes. L'ensemble de ces interceptions sont régies par la loi de 1991. C'est une décision du Premier ministre (de procéder à des interceptions) après avis de la CNCIS (commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité) qui a ensuite le pouvoir de contrôler et de vérifier les interceptions", avait-on expliqué.

Matignon avait aussi assuré qu'il y avait "une traçabilité de toutes les requêtes".

Cette mise en cause par Le Monde de la DGSE était intervenue alors que des allégations d'espionnage des institutions et citoyens européens par les Etats-Unis provoquaient une vague d'indignation en Europe.

jlp/pr/phc

Afp le 24 juil. 13 à 15 46.